

La Fédération Familles Rurales de l'Indre recrute

Un(e) Référent Ressources Humaines & Paies

PERFORMANCE ATTENDUE

La Fédération Familles rurales de l'Indre emploie 50 salariés et accompagne son réseau de 130 associations locales. Elle rassemble plus de 5300 familles adhérentes, 1300 bénévoles et 600 salariés et se mobilise pour répondre aux besoins des familles dans des domaines variés.

Dans le cadre du projet de la Fédération, le Référent Ressources Humaines & Paies contribue au fonctionnement du Service Ressources Humaines – Paies - Qualité - Prévention des risques, en lien avec les autres services de la Fédération et avec les associations Familles rurales.

COMPETENCES CLES

- Connaissances en droit social
- Connaissance en gestion de paies
- Connaissances en droit du travail
- Maîtrise des logiciels bureautiques
- Connaissance du logiciel de paie (SAGE)
- Sens de l'organisation et de la planification des travaux
- Esprit d'initiatives pour améliorer le fonctionnement du service
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Respect de la confidentialité des informations traitées
- Discrétion

ACTIVITES

Sans que cette liste ait un caractère exhaustif, le Référent Ressources Humaines conduit les activités suivantes :

- Gestion administrative des salariés
- Traitement de la paie
- Déclarations sociales nominatives (mensuelles et évènementielles)
- Rédaction et suivi des contrats de travail, en lien avec la Responsable Ressources Humaines
- Contribution au fonctionnement du service et de la Fédération

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

La fonction de Référent(e) Ressources Humaines & Paies fait appel au sens de l'initiative et de la responsabilité.

Elle s'exerce sous l'autorité immédiate de la responsable du Service « Ressources Humaines – Paies - Qualité - Prévention des risques ».

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste basé à la fédération, en Contrat à Durée Indéterminée à temps plein.

Travail en journée, très occasionnellement le week-end.

CLASSIFICATION

Qualification minimale souhaitée de niveau III en RH Paie (BTS ou Bac + 3 ou équivalent)

Convention Collective Familles rurales & Eclat

Base de rémunération 426 points soit 2389,86€ bruts.

CONTACT : sarah.etieve@famillesrurales.org